



Châtelailion-Plage Mon Guide Pratique - Rentrée 2021



1- Année scolaire 2021/2022

La rentrée des élèves aura lieu le mardi 2 septembre 2021.

- Vacances d'automne : samedi 23/10/2021 – Reprise des cours lundi 08/11/2021
- Vacances de Noël : samedi 18/12/2021 – Reprise des cours lundi 03/01/2022
- Vacances d'hiver : samedi 12/02/2022 – Reprise des cours lundi 28/02/2022
- Vacances de printemps : samedi 16/04/2022 – Reprise des cours lundi 02/05/2022
- Les écoles seront fermées le vendredi 27 mai 2022
- Début des vacances d'été : mercredi 06/07/2022

Dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune de Châtelailion-Plage, l'organisation des rythmes scolaires se fait sur 4 jours et demi.

HORAIRES DES ECOLES A CHATELAILLON-PLAGE

Horaires des écoles maternelles (Ecole Les Sables - Ecole Jonchery)										
	07:30	08:30	08:40	12:00	13:35	15:25	16:15	17:30	18:30	19:00
Lundi	Accueil périscolaire	ACC.		Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Activités		Accueil périscolaire	
Mardi	Accueil périscolaire	ACC.		Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Activités		Accueil périscolaire	
Mercredi	Accueil périscolaire	ACC.		Enseignement	12:00 surv.	12:30 (surveillance gratuite) Centre de loisirs "La Ruche" (avec repas et goûter)		17:00		
Jeudi	Accueil périscolaire	ACC.		Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Activités		Accueil périscolaire	
Vendredi	Accueil périscolaire	ACC.		Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Activités		Accueil périscolaire	

Horaires des écoles élémentaires (Ecole Michaud - Ecole Jonchery)										
	07:30	08:30	08:40	12:00	13:50	15:40	16:30	17:30	18:30	19:00
Lundi	Accueil périscolaire	ACC.		Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Activités		Accueil périscolaire	
Mardi	Accueil périscolaire	ACC.		Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Activités		Accueil périscolaire	
Mercredi	Accueil périscolaire	ACC.		Enseignement	12:00 surv.	12:30 (surveillance gratuite) Centre de loisirs "La Ruche" (avec repas et goûter)		17:00		
Jeudi	Accueil périscolaire	ACC.		Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Activités		Accueil périscolaire	
Vendredi	Accueil périscolaire	ACC.		Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Activités		Accueil périscolaire	

Accueil et surveillance gratuits

A l'école maternelle, le temps de sieste des petits est partagé entre la pause méridienne et le temps d'enseignement

L'école Paul Michaud ouvrira ses portes à 8h25 pour permettre aux familles qui ont des enfants scolarisés à l'école maternelle Les Sables d'avoir 15 minutes d'accueil

L'inscription à la restauration scolaire, aux activités et accueil périscolaire et au centre de loisirs se fait sur le **compte famille** (www.chatelailionplage.fr) avant le début de l'année scolaire.

Ensuite les parents devront obligatoirement effectuer des réservations sur leur compte famille pour les activités, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs (voir règlement intérieur) afin que les enfants soient accueillis.

2- La restauration scolaire

Les repas des enfants seront automatiquement réservés sur le portail famille.

L'annulation de ces réservations est possible sur le portail famille jusqu'à 17 heures, la veille de l'inscription. Passé ce délai, sauf raison médicale justifiée par un certificat, le service sera facturé.

3- Le mercredi

A la fin des cours (12h00), la sortie est assurée par le personnel communal et une surveillance gratuite est mis en place jusqu'à 12h30 (**réservation à effectuer sur le compte famille**).

Les enfants inscrits au Centre de Loisirs le mercredi après-midi sont pris en charge par les animateurs de La Ruhe à 12 heures, ce qui inclut le transport vers les locaux de La Ruhe, le repas du midi et les activités de l'après-midi.

4- L'Accueil périscolaire

Avant le temps scolaire, un accueil périscolaire payant est proposé entre 7h30 et 8h30 (Voir grille tarifaire)

Après le temps scolaire, de 15h25 à 16h15 en maternelle et de 15h40 à 16h30 en élémentaire des activités ludiques et récréatives seront proposées aux enfants. (Voir grille tarifaire)

Le planning des activités sera envoyé par mail aux parents. Il pourra évoluer à chaque période.

Dans les écoles maternelles le groupe classe sera conservé ; dans les écoles élémentaires l'enfant pourra choisir son activité.

Ces activités se dérouleront dans les écoles et seront animées par du personnel qualifié (animateurs, ATSEM, intervenants extérieurs).

Tout enfant inscrit ne pourra pas être récupéré avant 16h15 en école maternelle et 16h30 en école élémentaire. Les familles auront 15 minutes pour récupérer les enfants

Après 16h30 en école maternelle et 16h45 en école élémentaire, un accueil périscolaire payant est proposé jusqu'à 19h (Voir grille tarifaire)

Un goûter sera donné aux enfants. Les parents pourront récupérer leur enfant jusqu'à 19h.

5- Sortie des enfants

Dans les écoles maternelles, si un enfant n'est pas inscrit aux activités périscolaires, il doit être récupéré par un parent ou une personne autorisée à la fin du temps scolaire, à 15h25.

Dans les écoles élémentaires, si un enfant n'est pas inscrit aux activités périscolaires, il peut sortir librement après 15h40.

Après les activités, soit l'enfant est récupéré par un parent ou une personne autorisée, soit il reste à l'accueil périscolaire (sur réservation). Sur autorisation parentale, un enfant âgé de 9 ans et plus peut rentrer chez lui librement.

6- Vos contacts service Enfance-Jeunesse

Guillaume RONCIN : 05 46 30 18 04 / g.roncin@chatelaillonplage.fr

Laëtitia ROBIN : 05 46 30 18 40 / l.robin@chatelaillonplage.fr

Nathalie DELPEYROU : 05 46 30 18 10 / n.delpeyrou@chatelaillonplage.fr

